



Grégory Garestier
Maire de Maurepas

“ Ma responsabilité :
garantir la sécurité du public. ”

Chères Maurepasiennes,
Chers Maurepasien,

Comme nous nous y étions engagés, l'équipe municipale a mis en place un grand chantier de rénovation et de réhabilitation de nos équipements publics.

L'importance de l'œuvre à accomplir nécessite une programmation des efforts budgétaires sur plusieurs années. C'est la raison pour laquelle nous avons mandaté les services municipaux, sur la préparation d'un planning de ces travaux, fondé sur des critères d'accessibilité, d'isolation thermique, de vétusté et surtout de sécurité du public.

C'est à cette occasion que j'ai pris connaissance d'un rapport de « Bureau Véritas » d'octobre 2009 concernant notre Centre Nautique, âgé de plus de 40 ans.

Depuis 2009, ce rapport alertait la municipalité sur l'état général du bâtiment et recommandait la réalisation sur 4 ans de plus de 700 000 euros de travaux afin d'en garantir la pérennité, dont plus de la moitié concernant la structure même de l'édifice. Le rapport préconisait même, pour certains éléments, un « remplacement et traitement immédiat ».

La **seule et unique** décision prise jusqu'alors par mon prédécesseur avait été la pause de filets au plafond pour protéger le public et ce, à la suite d'un premier incident : la chute d'une plaque de faux plafond au dessus du petit bassin !

Devant une situation aussi alarmante, j'ai immédiatement commandé au même cabinet d'expertise un audit complémentaire, permettant de réactualiser leurs premières conclusions.

Le rapport que je viens de recevoir ne laisse planer aucun doute : nous devons prendre des mesures en urgence.

Dès lors, je me retrouve face à ce qui sera certainement la décision la plus difficile de mon mandat.

Il est pour moi impensable de laisser courir le moindre danger aux agents communaux et à plus de 170 000 utilisateurs - dont de nombreux enfants - qui fréquentent cette piscine dans le cadre de leur cycle d'apprentissage scolaire, ou qui viennent s'y amuser et s'y entraîner.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que j'ai décidé de la fermeture immédiate du Centre Nautique.

Je connais l'attachement des Maurepasien et de nos voisins à notre piscine et je mesure pleinement les répercussions de cette décision sur chacun d'eux. Je les ressens d'autant mieux que je l'ai moi-même fréquenté régulièrement.

Mais la première de mes responsabilités est de garantir la sécurité du public.

Il s'agit pour l'heure d'un arrêté de fermeture provisoire, puisque j'ai décidé, en accord avec les représentants des groupes d'opposition de notre conseil municipal, de mandater un second cabinet d'experts pour appuyer cette décision. Si elle est confirmée, nous envisagerons alors tous les scénarios possibles.

J'ai souhaité, par respect pour vous, cette communication directe avant que les médias ne relaient l'information.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé de nos décisions.

Conscient de mes responsabilités, sûr de votre compréhension.

Bien fidèlement,